



L'OFFRE **PARKBOX & PARKTOTEM**

LES SOLUTIONS IDÉALES POUR LES RECHARGES DES
VÉHICULES EN COPROPRIÉTÉ



FABRICANT
FRANÇAIS



100 POUR 100 ELEC

DES EXPERTS FIABLES & QUALIFIÉS

100 pour 100 Elec est le réseau d'experts de bornes de recharges de véhicules électriques près de chez vous **recommandés par MICHAUD** ; chaque professionnel s'engage à travers une charte. Il est sélectionné soigneusement par la marque pour garantir un service de qualité à ses clients.



UNE SOLUTION COMPLÈTE DANS LA DURÉE

- Création d'une solution collective publique dite « la colonne horizontale » depuis le réseau de distribution d'énergie.
- Réalisation et maintenance par le Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD).
- Infrastructure collective installée à partir d'une seule demande d'un copropriétaire.



UNE SOLUTION ÉVOLUTIVE & SOUPLE

- Permet d'équiper au fil de l'eau les places du parking.
- Pas d'implication du Syndic de Copropriété dans la gestion de l'installation.



UN SERVICE GLOBAL & ADAPTÉ

- Votre installateur 100 pour 100 Elec gère tout de A à Z.
- Accompagnement possible en AG.
- Conseil et gestion des subventions.
- Interlocuteur unique auprès des GRD (Enedis...).

NOS ENGAGEMENTS



Confiance

RESPECTER les droits et liberté du client en lui proposant une politique commerciale loyale et en adéquation avec les normes et réglementations en vigueur.



Qualification

SE FORMER ET FORMER régulièrement nos salariés à la mise en œuvre des technologies MICHAUD dans le domaine de l'infrastructure de recharge des véhicules électriques.



Prestation Premium

PROPOSER à nos clients les meilleures solutions dédiées à l'IRVE.



Financement

INFORMER ET CONSEILLER nos clients sur les possibilités en terme d'avantages fiscaux et de subventions.



Sérénité

METTRE A DISPOSITION de nos clients un service après-vente ainsi que l'ensemble des dispositifs nécessaires au bon fonctionnement des produits installés.



100 POUR 100 ELEC a sélectionné

L'OFFRE PARK'ELEC de MICHAUD

UNE SOLUTION DÉDIÉE AUX COPROPRIÉTÉS

- Chaque résident est indépendant et peut choisir son fournisseur d'électricité.
- Offre d'autres usages individualisés dans le parking (prise 220V, point d'éclairage, porte de garage électrique)*
- Chaque place est équipée d'une borne PARKBOX intégrant un LINKY® individuel.
Elle sera installée par votre installateur 100 pour 100 Elec recommandé par MICHAUD.

* Selon les normes électriques en vigueur



PARKTOTEM

7



PARKBOX

7



+ Votre borne

PARKBOX

START

LA SOLUTION IDÉALE POUR LA RECHARGE DES VÉHICULES EN COPROPRIÉTÉ

La transition du véhicule thermique vers le véhicule électrique ne réussira que si la possibilité est donnée à chacun de disposer d'un moyen de recharge à domicile.

Si cela est assez facile en maison individuelle, le déploiement à grande échelle d'infrastructures de recharge dans l'habitat collectif est un tout autre enjeu.

LES AVANTAGES DE PARK'ELEC

ÉVOLUTIVE

- La solution permet d'équiper "à la demande" la totalité des places d'un parking

SANS ENGAGEMENT

- Libre choix du fournisseur d'énergie pour les utilisateurs
- Pas de gestion pour la copropriété, ni le syndic
- Pas d'engagement avec un opérateur de charge

ÉCONOMIQUE

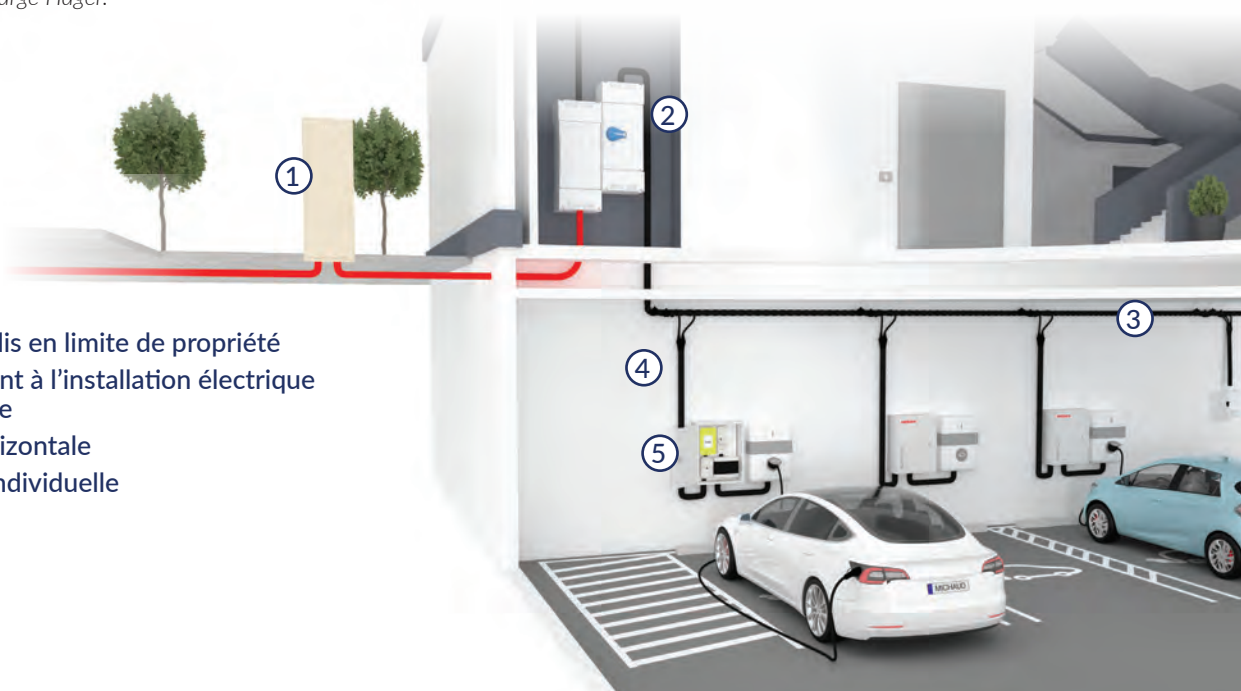
- Investissement modeste pris en charge en partie par le GRD et très vite rentabilisé

ROBUSTE & DURABLE

- Les armoires et totems PARKBOX et PARKTOTEM sont en métal, IP55 et IK10



Exemple d'installation avec une borne de recharge Hager.



- 1- Coffret Enedis en limite de propriété
- 2- Raccordement à l'installation électrique de l'immeuble
- 3- Colonne horizontale
- 4- Dérivation individuelle
- 5- Armoire

PARKBOX & PARKTOTEM

LA PLACE DE PARKING ÉLECTRIFIÉE

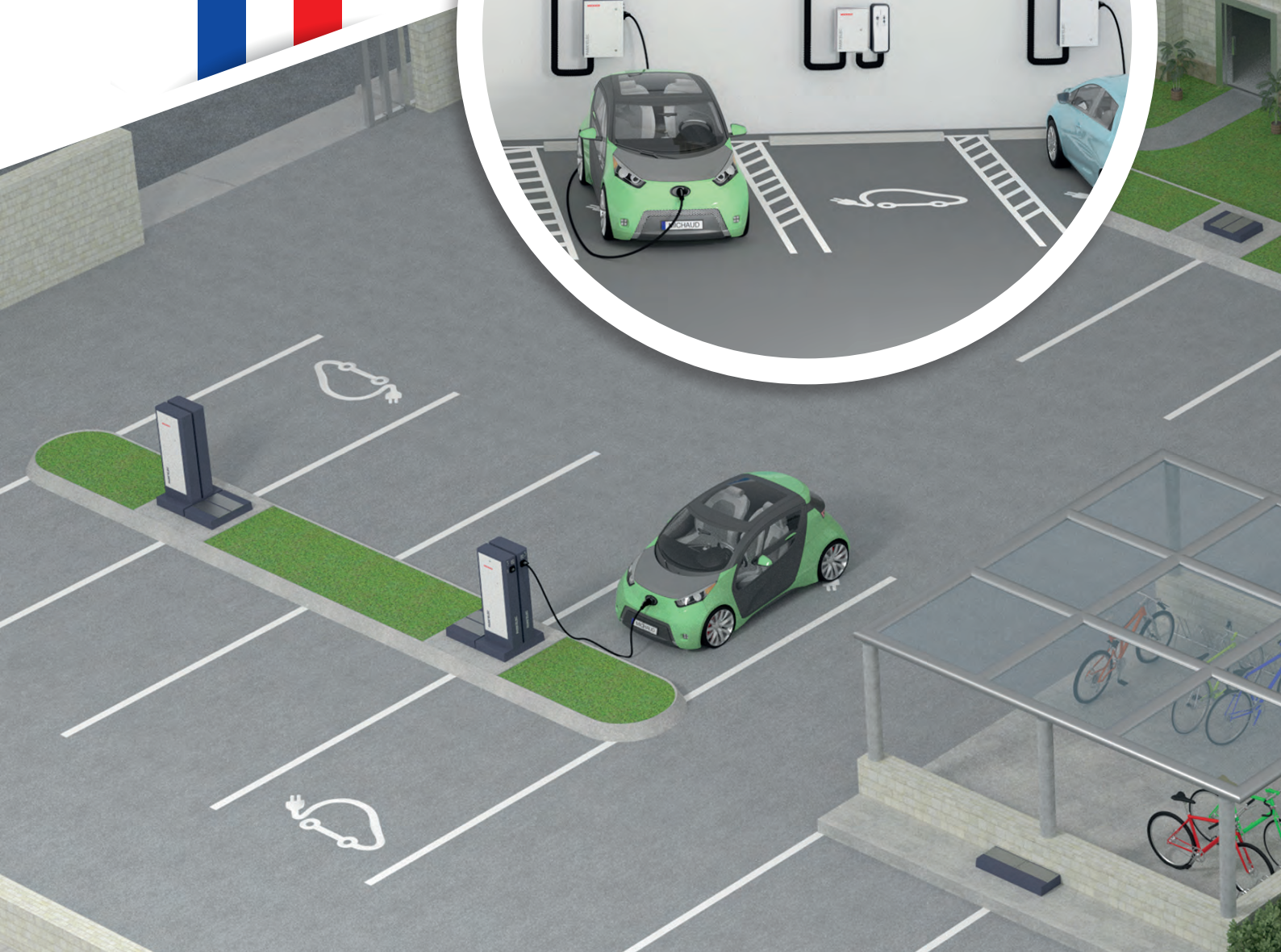
L'offre **PARK'ELEC** repose sur l'installation d'un compteur LINKY® individuel sur chaque place de parking, de la même façon que pour un logement. C'est d'ailleurs ce qui confère au système sa grande souplesse d'utilisation (liberté de choix du fournisseur d'énergie, utilisateur facturé de sa consommation et pas plus).

Ce compteur LINKY® doit être placé dans une armoire (en intérieur) ou dans un totem (en extérieur) : c'est la raison d'être des produits PARKBOX et PARKTOTEM.

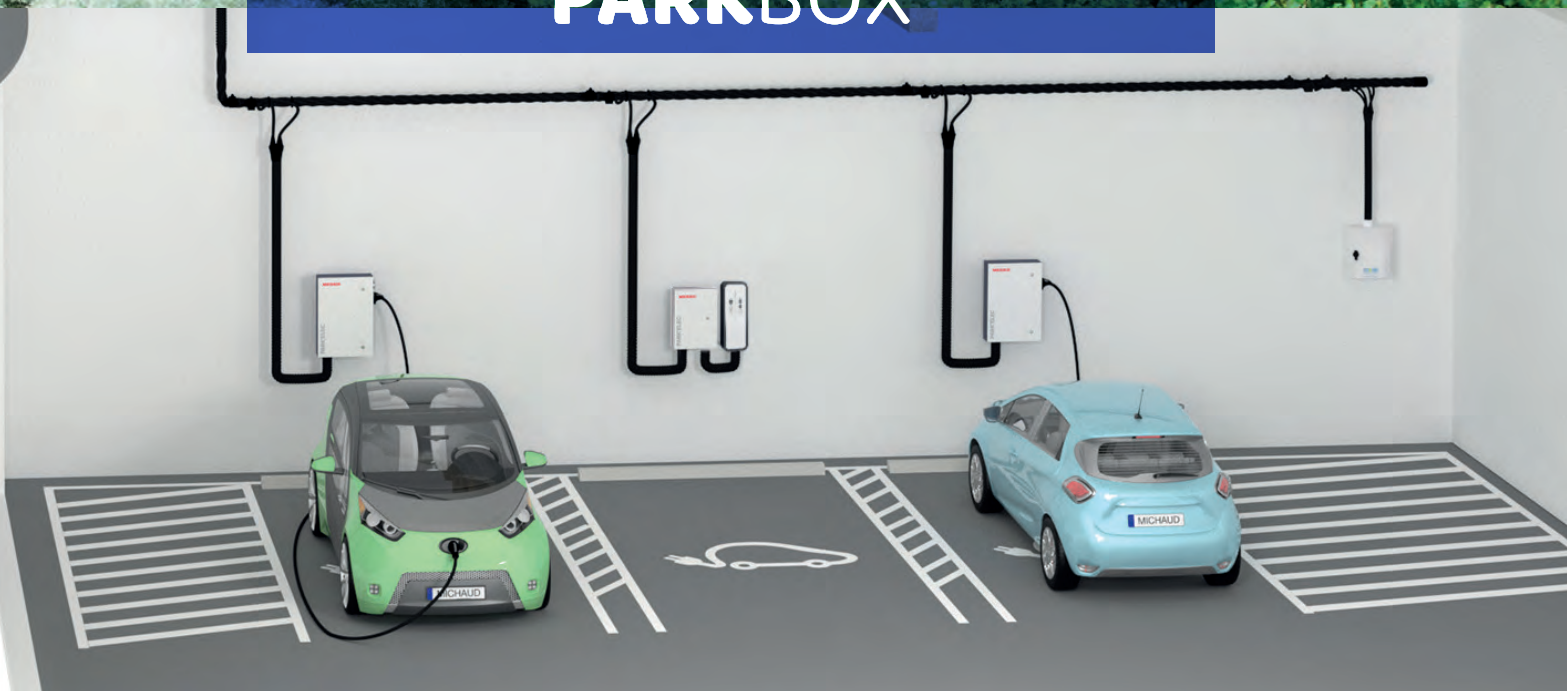
Outre l'alimentation des bornes de recharge, il s'agit véritablement d'amener l'électricité à la place de parking, ce qui permettra d'autres usages, notamment en parkings boxés (éclairage du box, prise de courant, électrification de la porte)*.

** Selon les normes électriques en vigueur*

FABRICANT
FRANÇAIS



PARKBOX



Les armoires **PARKBOX** s'installent sur la place de parking pour permettre la recharge des véhicules électriques. Suivant la référence choisie, l'armoire intègre tout ou partie des fonctions nécessaires.

PARKBOX

BASIC

LE COFFRET VIDE utilisé dans le cas particulier de la fourniture d'un panneau de comptage "type aérien" par Enedis. Nécessite l'ajout d'un tableau de protection de la borne de recharge.

! Épaisseur 270 mm



PARKBOX

START

ARMOIRE DE COMPTAGE COMPACTE ET MULTI-USAGES

Elle nécessite l'installation d'une borne de recharge jusqu'à 7,4 kVA séparée.

+ Faible encombrement





PARKBOX 7

ARMOIRE DE RECHARGE MURALE «TOUT EN UN»



+ Prise Type 2S - 7,4 kVA intégrée
> Recharge de 60 km en 1 heure.



+ Système RFID : reconnaissance de l'utilisateur pour activer la recharge.



Subventions ADVENIR : voir les conditions d'éligibilité sur www.advenir.mobi

PARKBOX 3

ARMOIRE DE RECHARGE 3,7 KVA

- + Produit peu profond, gain de place
- + Prise renforcée 3,7 kVA intégrée
> Recharge de 30 km en 1 heure.
- + Livrée avec un jeu de 2 clés permettant de limiter l'accès à la prise.



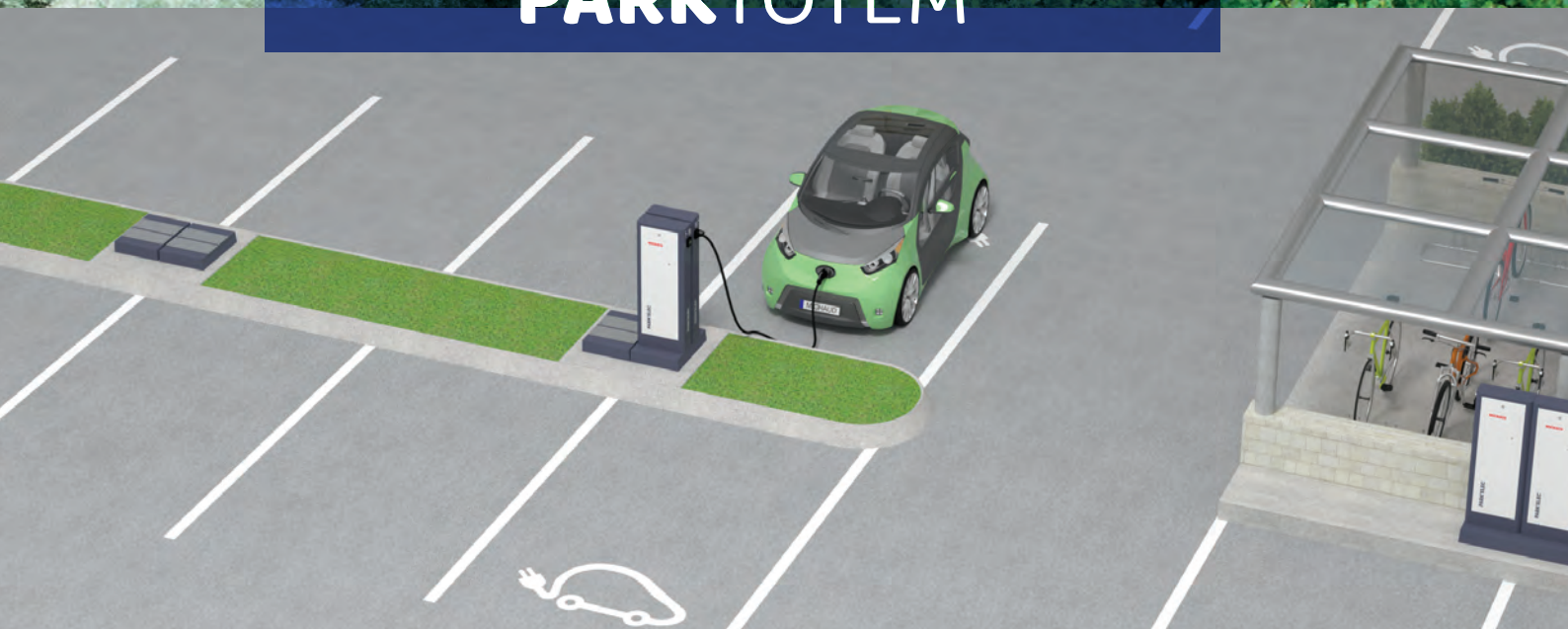
TABLEAU DES RÉFÉRENCES ET DES VARIANTES DE LA GAMME PARKBOX

	Code ⁽²⁾	Armoire IP55 ⁽¹⁾	Point de charge 3,7 kVA	Point de charge 7,4 kVA	Dimensions en cm	Système RFID
PARKBOX BASIC	GE016	●	Produits vendus séparément		44x62x27	
PARKBOX START	GE020	●	Produits vendus séparément		35x48x13,5*	
PARKBOX 3	GE080	●	●		38x48x13,5*	
PARKBOX 7	GE100	●		●	42x62x18	●

(1) : Utilisable en intérieur et extérieur (2) : Compteur et disjoncteur non fournis

* Hors serrure

PARKTOTEM



La gamme **PARKTOTEM** joue le même rôle que l'armoire **PARKBOX** dans le cas d'une fixation au sol. Elle peut être utilisée en extérieur ou en intérieur en l'absence de mur.



PARKTOTEM

START

LE TOTEM MULTI-USAGES

compatible avec toutes les bornes du marché.

- + Bornes de recharge jusqu'à 7,4 kVA séparées de votre choix



PARKTOTEM

7

LE "TOUT EN UN" PERFORMANT ESTHÉTIQUE ET ÉCONOMIQUE.

+ Prise Type 2S - 7,4 kVA intégrée

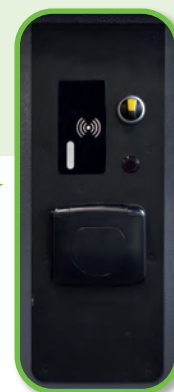
> Recharge de 60 km en 1 heure.



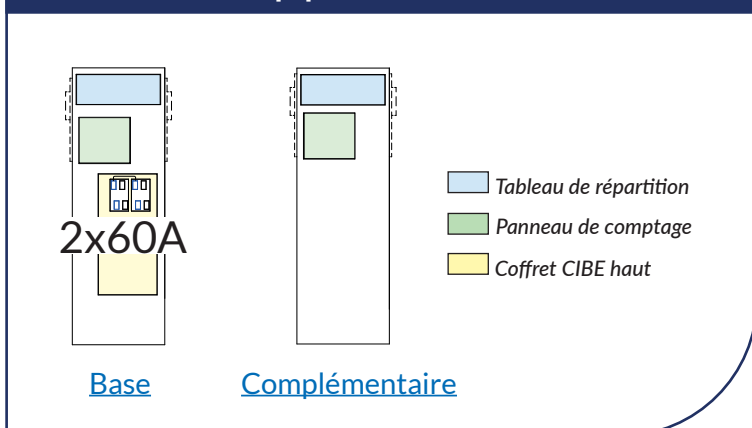
+ Système RFID : reconnaissance de l'utilisateur pour activer la recharge.



+ Norme PMR



Détail Équipement PARKTOTEM 7



Subventions ADVENIR : voir les conditions d'éligibilité sur www.advenir.mobi

TABLEAU DES RÉFÉRENCES ET DES VARIANTES DE LA GAMME PARKTOTEM

			Totem IP55 ⁽¹⁾	Point de charge 7,4 kVA	Code ⁽²⁾	Dimensions en cm	Système RFID
PARKTOTEM START	SOLO	TRI	●	Produits vendus séparément	GE150	175x45x20	
	BASE *		●		GE046		
	COMPLÉMENT		●		GE047		
PARKTOTEM 7	BASE*	Prise GAUCHE	●	●	GE095	125x45x20	●
		Prise DROITE	●	●	GE096		●
	COMPLÉMENT	Prise GAUCHE	●	●	GE097		●
		Prise DROITE	●	●	GE098		●

* Le PARKTotem Base peut être utilisé en totem isolé.

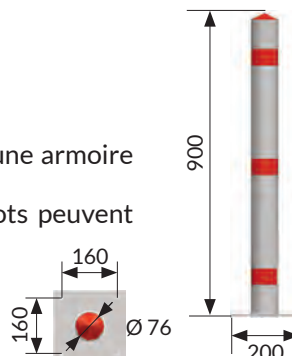
(1) : Utilisable en intérieur et extérieur (2) : Compteur et disjoncteur non fournis

Accessoires complémentaires



• Plot de protection

Le plot de protection est destiné à protéger une armoire ou un totem IRVE d'un choc avec un véhicule.
En fonction de la configuration, plusieurs plots peuvent être utilisés autour du mobilier.



Réf.	Désignation
GE027	Plot de protection pour armoire et totem IRVE



• Support sol/plafond

Le support sol/plafond est destiné à recevoir une Parkbox 7 (Réf. GE100).
Il assure le maintien de l'armoire lors d'une installation sans support déjà existant (mur).

Nota: Le support sol/plafond doit impérativement s'utiliser en association avec des plots de protection.

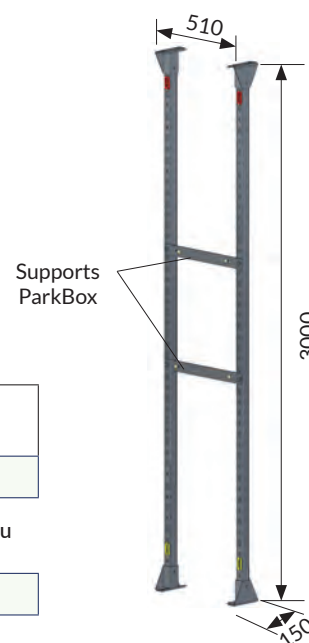
Réf.	Désignation
GE025	Kit support sol/plafond pour armoire IRVE

Il est possible d'ajouter une deuxième armoire au dos du support sol/plafond grâce au kit d'adaptation double support sol/plafond.

GE026	Kit de pose double armoire sur support sol/plafond
-------	--

Un kit existe pour rallonger le support sol/plafond pour armoire IRVE de 3 m à 3,50 m.

GE028	Rallonge sol/plafond armoire IRVE L350
-------	--



Depuis plus de 60 ans, Michaud innove pour accompagner le développement de l'électricité dans notre quotidien et offrir ainsi l'une des gammes de produits la plus étendue dans le domaine basse tension.

MICHAUD, leader dans la colonne électrique, s'est imposée comme l'experte du branchement collectif. Cette expertise s'est ensuite développée à l'intérieur du logement avec des produits résolument innovants.

Fruit d'une collaboration en R&D avec son partenaire de longue date Enedis, MICHAUD a lancé sa solution IRVE en proposant d'étendre la technologie de la colonne verticale à une infrastructure horizontale.

Toute cette histoire apporte à tous les produits MICHAUD présents dans cette brochure un gage de qualité et d'innovation.



LE FINANCEMENT EN LOGEMENT COLLECTIF

Quelles sont les aides et subventions pour les bornes de recharge ?

Quelle que soit la solution retenue, deux éléments sont à considérer :

- le coût de l'infrastructure qui concerne la copropriété dans son ensemble,
- le coût de l'équipement de la place de parking, qui concerne uniquement les copropriétaires souhaitant faire électrifier leur place.

Pour ce qui est de l'infrastructure, 2 modes de financement sont possibles :

- Soit un financement par la copropriété,
- Soit une solution « zéro frais » pour la copropriété grâce à un dispositif d'avance de financement par le TURPE.

Le dispositif « zéro frais » a vocation à lever les freins lors du vote des travaux en Assemblée Générale.



AIDES ET SUBVENTIONS POUR LES BORNES DE RECHARGE

• La prime ADVENIR

En copropriété, l'installation d'un ou plusieurs points de recharge réalisée par un professionnel qualifié IRVE est éligible aux primes ADVENIR.

Elles couvrent une partie importante des coûts de fourniture et d'installation de la structure collective et de la borne de recharge. En effet, le programme ADVENIR propose une prime pour l'installation de bornes de recharge à destination de particuliers résidant en immeuble collectif. La prime est accessible que l'on soit propriétaire, locataire ou occupant.

• Le montant de la prime ADVENIR

Elle finance jusqu'à 50 % du montant hors taxe de la prestation de fourniture et d'installation des points de recharge, avec un plafonnement à 960 € jusqu'au 31/12/23 et 600 € à compter du 01/01/24 par point de recharge.

Afin d'être éligible à la prime, votre dossier doit respecter l'ensemble des minimas techniques décrits dans le cahier des charges ADVENIR. Mais aussi la réglementation en vigueur. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous diriger vers le site ADVENIR.



**POUR PLUS D'INFORMATION,
WWW.100POUR100-ELEC.COM**



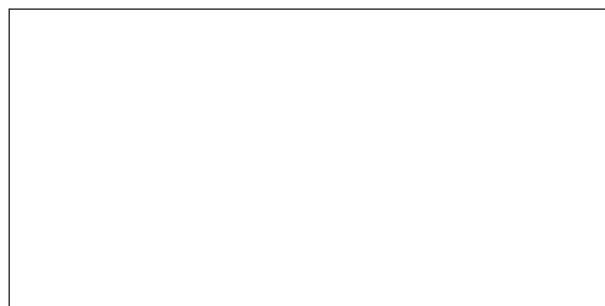
UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

Le réseau d'Experts 100pour100-Elec est un réseau de professionnels de l'infrastructure de recharge de véhicule électrique recommandé par **MICHAUD**.

En effet, chaque professionnel est soigneusement sélectionné par MICHAUD. Nos partenaires s'engagent à travers une charte à garantir un service de qualité à leurs clients.

Grâce à ce réseau, nous souhaitons vous rassurer en vous recommandant des professionnels fiables et qualifiés. Ces installateurs sont des experts dans l'installation de colonne horizontale et dans son SAV. Ils seront à votre service pour vous accompagner dans vos projets d'électrification.

Contact & informations



www.100pour100-elec.com